

# Synthèse de la commission n°1

## Industrie, développement économique, enseignement supérieur et recherche

Présentation :

**Denis SOMMER**, *Vice-président de la CAPM*

**Christian RAYOT**, *Président de la Communauté de communes du Sud Territoire*

**Jacques ABRY**, *Vice-président de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt*

## Cette commission est co-pilotée par MM. :

**Denis SOMMER**, *Vice-président de la CAPM*

**Christian RAYOT**, *Président de la Communauté de communes du Sud Territoire*

**Jacques ABRY**, *Vice-président de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt*

N°	Programme des réunions	Date
1	Définition de la méthode de travail de la Commission n°1 Débat liminaire relatif aux problématiques traitées par la commission	Mardi 31 mars 2009 à 20h
2	Présentation par chacune des 4 composantes de l'Aire urbaine (Doubs, Pays d'Héricourt, Territoire de Belfort, Sud-Territoire) d'un diagnostic dynamique : Elaboration d'une vision partagée des territoires.	Jeudi 09 avril 2009 à 20h
3	Présentation des réflexions stratégiques des collectivités – 1ère proposition de synthèse	Mardi 21 avril 2009 à 20h
4	Débat et amendement de la synthèse	Mardi 05 mai 2009 à 20h

## I. Des constats partagés

Un territoire de production : une vocation industrielle réaffirmée autour de 3 grandes entreprises solidement implantées (PSA, GE et Alstom)

→ Un point de départ pour le développement futur

## I. Des constats partagés

Un bassin d'emploi qui tend à s'unifier : un atout pour le tissu économique de l'Aire urbaine et pour les salariés

- amélioration des connections entre des bassins très spécialisés
- meilleure affectation des ressources humaines dans un bassin d'emploi élargi
- Amortissement des cycles industriels des grandes entreprises au niveau Aire urbaine

## I. Des constats partagés

### Une carence en emplois tertiaires

- Menaces sur l'emploi public
- Les fonctions tertiaires supérieures sont indispensables à la pérennisation des fonctions de production

## I. Des constats partagés

La difficulté à concilier les besoins industriels et la stabilité sociale des salariés

→ Fragilisation/précarisation de la situation des salariés liée aux modes et cycles de production industrielle

## I. Des constats partagés

Des approches du développement économique assez différentes entre le Territoire de Belfort et le Pays de Montbéliard qui tendent pourtant à se rapprocher

- Territoire de Belfort : interventionnisme public assumé
- Pays de Montbéliard : accompagnement des stratégies des entreprises

## II. Des enjeux identifiés

### Le maintien du tissu industriel

- Sortir de la crise économique par le haut : des perspectives encourageantes
- Anticiper l'évolution des mobilités pour préserver l'industrie automobile
- Compléter la palette de compétences de la « Vallée de l'énergie »

## II. Des enjeux identifiés

La nécessité de développer les fonctions tertiaires supérieures pour épauler les fonctions de production

- Renforcer le couple recherche-développement / production
- Mieux employer les outils existants comme le Pôle de compétitivité et l'UTBM

## II. Des enjeux identifiés

### L'arrivée du TGV

- Une attente très forte
- Un désenclavement en cours d'achèvement
- Un outil fructueux uniquement s'il est bien employé (risque non négligeable d'aspiration des forces vives du territoire)

## II. Des enjeux identifiés

### Des espaces stratégiques

- PSA Sochaux : 1er pôle d'emploi de l'Aire urbaine à mieux intégrer dans le tissu urbain et économique de la sous-traitance
- Techn'hom : symbole d'une mutation économique
- Espace central : une vitrine à construire mais risque d'une offre pléthorique

## II. Des enjeux identifiés

### Refonder le développement universitaire

- La recherche privée représente l'essentiel des chercheurs de l'Aire urbaine
- Rapprochement stratégique des laboratoires publics avec les entreprises du NEFC
- Effectifs étudiants croissants (7500) mais modestes par rapport à la taille de l'agglomération (300 000)
- Redéfinition nécessaire des objectifs du Pôle de compétitivité Véhicule du futur

## III. Orientations proposées

### L'affirmation d'un projet collectif

- Rendre lisible l'Aire urbaine à l'extérieur
- Être prêt à montrer un projet et une image positive lors de l'inauguration de la gare en 2011
- Faire de la polynucléarité un atout (une agglomération de petites villes moyennes à la campagne)

## III. Des orientations stratégiques

### La mise en place d'une « culture » commune

- Partage de la connaissance et de l'information
- convergence des politiques de développement économique vers des méthodes communes (notamment l'économie mixte)

## III. Orientations proposées

### Des outils de développement communs ?

- Convergence des outils de développement
- Mise en œuvre d'un observatoire global de l'activité économique
- Initiatives vers le développement du tertiaire supérieur

## III. Orientations proposées

### La perspective de la métropolisation ?

Les attributs d'une métropole :

- L'**accessibilité** (TGV + aéroport)
- Un appareil de **recherche significatif** s'appuyant sur une communauté étudiante et **scientifique organisée et communicante**,
- Un niveau **d'équipement** permettant d'accueillir régulièrement des **manifestations internationales** : palais des congrès, foires internationales, équipements hôteliers et culturels, etc...
- Un **rayonnement économique important** basé sur une présence significative de **services stratégiques** de support à l'activité internationale.
- Un important **réservoir de main d'oeuvre**

## IV. Des pistes d'actions immédiates

→ 3 zones économiques peuvent être définies d'intérêt Aire urbaine (Techn'hom, PSA - site de Sochaux et ses abords ; Espace central au sens large).

→ 4 pôles d'immobilier de bureau d'intérêt Aire urbaine : 2 dans le Territoire de Belfort (Techn'hom et la ZAC TGV) et deux autres à déterminer dans le Pays de Montbéliard.

## IV. Des pistes d'actions immédiates

- L'ambition universitaire en lien avec le monde économique doit être relancée en s'appuyant sur le crédit impôt recherche dé plafonné.
- Le recentrage du pôle Véhicule du futur sur les besoins des grandes entreprises (plutôt que les marchés de niches).
- Le regroupement des outils publics d'aménagement hors SEM (agences, SMAU, observatoires, chambres consulaires, Maisons de l'emploi).